

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données actère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

106531

D/Rab

Déclaration de Maladie : N° P19- 0009319

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02033

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RAHIL Moulgane Date de naissance : 03/03/72

Adresse : Marahli @ Royal Air Maroc.com

Tél. : 0661153283 Total des frais engagés : 31.80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Hajar ALAMI
Médecin Dentiste
Bd. Med V-Pièce S. Mohamed Porte
204 Rés. Zine El Mahaba Porte B
Etg. 02 Casablanca Tél. 05 22 40 24 46

Date de consultation : 06/09/2019

Nom et prénom du malade : Rahil Douka

Lien de parenté :

Lui-même

Nature de la maladie :

Chevauchement

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :

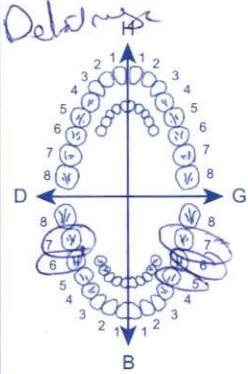
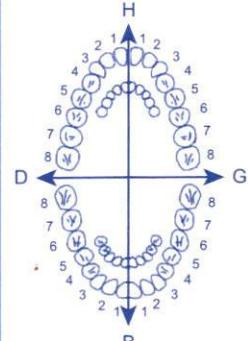
Le 29/10/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient													
 <i>Dentaire</i> <i>B</i> <i>Dentaire</i>	3 5	Composite	D ₁₀	COEFFICIENT DES TRAVAUX D ₁₀ x 5 + D ₁₀ x 2 D ₁₀ # 1610,000 Dh												
	4 6	Composite	D ₁₀													
	4 7	Composite	D ₁₀													
	3 6	Composite	D ₁₀													
	3 7	Composite	D ₁₀													
	Haut	Dentaire	D ₁₂													
	Bas	Dentaire	D ₁₂													
			D ₁₄													
			D ₁₄													
			D ₁₄													
				DEBUT D'EXECUTION 06/09/19												
				FIN D'EXECUTION 18/10/19												
 <i>H</i> <i>B</i>	ODF PROTHESES DENTAIRES DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td></td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>				H	25533412	21433552	D	00000000	00000000		00000000	00000000	B	35533411	11433553
	H	25533412	21433552													
	D	00000000	00000000													
		00000000	00000000													
	B	35533411	11433553													
	COEFFICIENT DES TRAVAUX D ₅₀															
	MONTANTS DES SOINS # 1500,000 Dh															
	DATE DU DEVIS _____															
	DATE DE L'EXECUTION 26/06/19															

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Hajar ALAMI
Médico Dentiste

Bd. Med V-Pce S. Mohamed Porte

204 Rés. Zine El Mahaba Porte B

Etg. 02 - Casablanca - Tél: 05 22 40 02 46

Dr. ALAMI Hajar

Médecin Chirurgien Dentiste

SOINS • CHIRURGIE • ORTHODONTIE • PARODONTIE
PROTHÈSE • BLANCHIMENT • RVG



د هاجر علمي

طبيبة جراحة الاسنان

علاج • جراحة • تقويم الأسنان • أمراض اللثة
ترميم • تبييض • أشعة رقمية

Casablanca, le : 18/10/2019 : الدار البيضاء, في

NOTE D'HONORAIRES

Docteur ALAMI Hajar à l'honneur de présenter ses meilleures salutations à M. (Mme) (Mlle)

Enfant Dossi Radhi

Et lui adresse pour les interventions suivantes :

- Détartrage Haut et Bas Dirax soit #400,00DH
 - Composite sur 35, 46, 47, 36, 34 Dirax soit #1250,00DH
 - 1^{er} Semestre du traitement orthodontique multistage sans expo Dirax soit #1100,00DH
Sa note d'honoraires soit la somme de :
- ~~# trois mille Cent Cinquante Dirhams~~
~~= # 3150,00 Dirhams.~~

IF : 33641678

Cachet et signature du médecin

INPE : 094186434

ICE : 00222563000072

Dr. Hajar ALAMI
Médecin Dentiste
8d. Med V-Place S. Mohamed Porte
204 Rés. Zine El Mahaba Porte B
Etg 2^{me} Casablanca - Tél: 05 22 40 02 46



~~ORDONNANCE~~

Devis Dentaire

Casablanca, le: 29/03/2019 : الدار البيضاء, في

M. Mame Mame Enfant Doudaa Rahli

Traitement orthodontique multiattache.

Son extraction d'une durée de
2 ans (4 Semestre)

$$D_{90 \times 4} = D_{360} = 15.000 \text{ DHs}$$

Son devis dentaire soit la Somme de :

Quinze mille DHs soit #15,000 DHs.

soit 3750 DH / Semestre.

Dr. Hajar ALAMI
Médecin Dentiste

Bd. Med V-Place S. Mohammed Porte
204 Rés. Zine El Mahaba Porte B
Etg. 02 - Casablanca - Tél: 05 22 40 02 46

Dr. ALAMI Hajar

Médecin Chirurgien Dentiste

SOINS • CHIRURGIE • ORTHODONTIE • PARODONTIE
PROTHÈSE • BLANCHIMENT • RVG



د هاجر علمي

طبية جراحة الاسنان

علاج • جراحة • تقويم الاسنان • أمراض اللثة
ترميم • تبييض • أشعة رقمية

ORDONNANCE

Rapport médical

Casablanca, le: 29/03/2019 : الدار البيضاء، في:

M. Mme Mme Enfant Dovaa Rahli

Traitements Orthodontique mult. attaché.

Sam extraction d'une duree de 2 ans

(4 semestres) . $\Delta_{90 \times 4} = \Delta_{360}$.

La patiente est en CLI, N° medicament.

SNA : 85

SI/Na : 21° 1/3 mm

SNB : 74

SI/Nb : 30° 1/4 mm

ANB : 3

I/Ic : 124.

AU/BO : 1

Gogn/Sn : 30°

FMA : 26

FMA : 93

SI/MPA : 58°

Dr. Hajar ALAMI
Médecin Dentiste
Bd. Med V-Place S. Mohamed
204 Résidence Zine El Mahaba Porte B
Etg. 02 Casablanca - Tél: 05 22 40 02 46

N° 658, Boulevard Mohammed V, Angle Place Sidi Mohammed Résidence
Zine Al Mahaba Porte B, 2^{ème} Etage, Porte 204, Casablanca
Tél : 0522 40 02 46 - Urgence : 0650 22 03 40